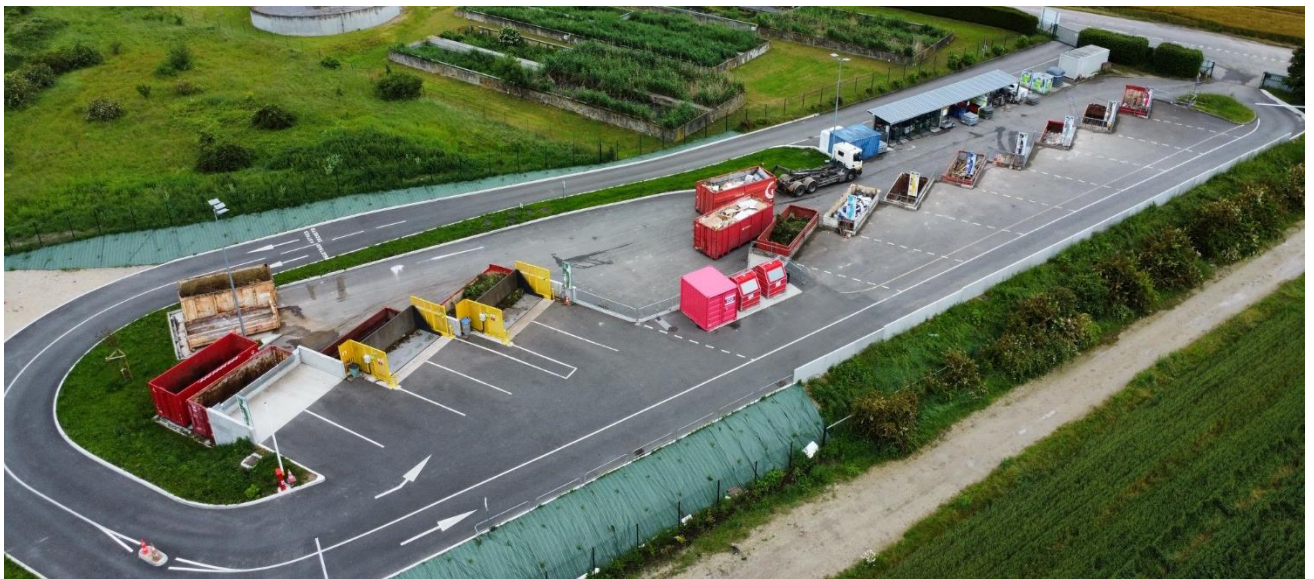




# **RAPPORT ANNUEL 2023**

## **Sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés**



2023 : année de l'extension de la déchetterie de Neuville aux Bois

**SIRTOMRA**

Mairie Annexe – 6 rue Félix Desnoyers – 45170 NEUVILLE AUX BOIS  
Tel : 02 38 91 58 95 [sirtomra@wanadoo.fr](mailto:sirtomra@wanadoo.fr) [www.sirtomra.fr](http://www.sirtomra.fr)

# TABLE DES MATIERES

<b>PRESENTATION DU SIRTOM DE LA REGION D'ARTENAY</b>	<b>2</b>
Périmètre de la collectivité .....	2
Bref historique .....	3
Représentants de la collectivité .....	4
Compétences exercées par la collectivité .....	5
<b>ORGANISATION DU SERVICE</b>	<b>6</b>
Caractéristiques des collectes .....	6
Caractéristiques du réseau de déchetteries et végétrie .....	6
Tonnages des différents flux collectés .....	7
Evolution des tonnages des déchets collectés .....	7
Flux des déchets / Mode de traitement .....	8
Modes de valorisation.....	8
Installations de traitement et localisation du syndicat de traitement.....	9
Erreurs de tri « Refus de tri de la collecte sélective » .....	10
<b>COUT DU SERVICE</b>	<b>11</b>
Principales prestations rémunérées à des entreprises .....	11
Principaux investissements réalisés par le SIRTOMRA.....	11
Participation au syndicat de traitement (BGV) .....	11
Indicateurs économiques .....	12
Evolution du coût de la TEOM.....	12
<b>COMMUNICATION</b>	<b>13</b>
<b>MESURES DE PREVENTION</b>	<b>15</b>
Mesures de prévention / risques sur la santé.....	15
Mesures de réduction des déchets (quantité et nocivité) .....	15
<b>TABLEAU DE BORD DE SYNTHESE</b>	<b>16</b>
Caractéristiques du syndicat de collecte.....	16
Indicateurs techniques sur les opérations de collecte .....	16
Indicateurs économiques .....	16

Rapport établi conformément à la Loi n° 95-101 du 2 février 1995, dite Loi Barnier  
et au décret d'application n° 2000-404 du 11 mai 2000

Rapport à la disposition du public à Neuville aux Bois (45170) - Mairie annexe

Rédigé et mise en forme par Mme Aurélie CHEVALLIER

Présenté en comité syndical du 25 juin 2024 par M. Jean-Louis RICHARD, Président

## PRESENTATION DU SIRTOM DE LA REGION D'ARTENAY

### Périmètre de la collectivité

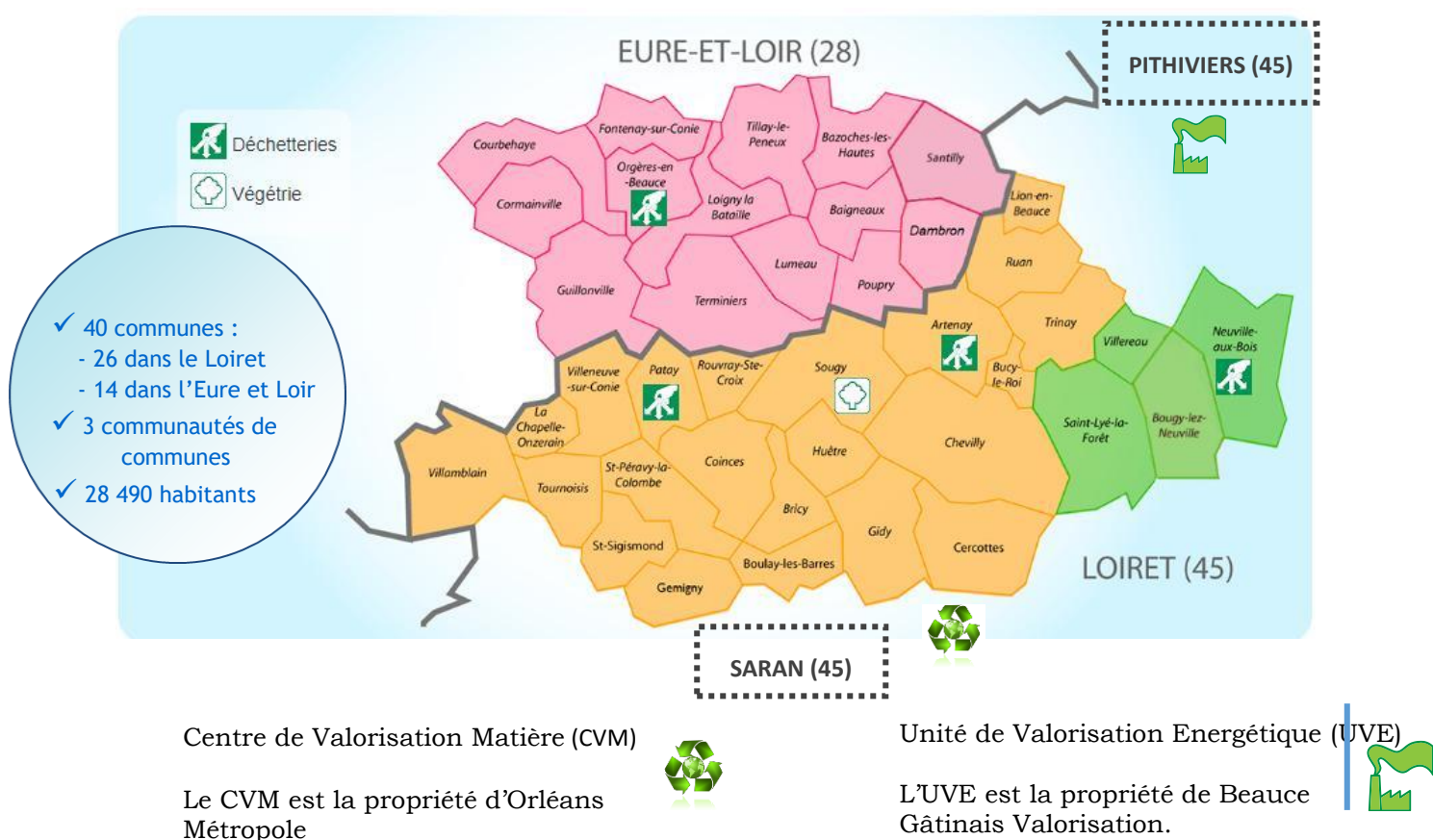
Créé le 20 décembre 1971, le Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères de la Région d'Artenay est composé de 40 communes appartenant à 3 communautés de communes.

La population desservie est de 28 490 habitants, en croissance, répartis sur 12 922 foyers.

Le territoire couvre 719 Km<sup>2</sup>.

Le contexte est semi-rural à rural, avec une densité de 39.62 habitants au Km<sup>2</sup>.

### TERRITOIRE DU SIRTOMRA



GROUPEMENT DE COMMUNES	Nombre de communes	Nombre d'habitants
<b>CCBL</b> Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine	22	17 015
<b>CCF</b> Communauté de Communes de la Forêt	4	6 862
<b>CCCB</b> Communauté de Communes Cœur de Beauce	14	4 613
<b>TOTAL</b>	<b>40</b>	<b>28 490</b>

## Bref historique

1971	<i>Création du S.I.R.T.O.M. de la Région d'Artenay pour une politique de modernisation de la gestion des déchets ménagers. Mise en place de colonnes d'apport volontaire pour le verre.</i>
1973	<i>Construction de l'usine de traitement à Sougy pour le broyage des ordures ménagères avant leur mise en décharge sur le même site.</i>
1994	<i>Ouverture de 3 déchetteries (Artenay, Patay et Neuville aux Bois).</i>
1996	<i>Fermeture de la décharge de Sougy. Equipement d'un quai de transfert mise en décharge à Mézières les Cléry.</i>
1999	<i>Mars : ouverture de la 4<sup>ème</sup> déchetterie à Orgères en Beauce.</i>
2000	<i>Juillet : démarrage de la collecte sélective. Incinération des ordures ménagères à Saran. Mise en place de colonnes d'apport volontaire pour les journaux, magazines.</i>
2003	<i>Création du syndicat mixte de traitement des déchets « Beauce Gâtinais Valorisation » (BGV). Le Sirtomra a délégué sa compétence « Traitement » à BGV.</i>
2007	<i>Fermeture du quai de transfert de Sougy au 1<sup>er</sup> avril. Les bennes partent de l'UTOM de Saran.</i>
2008	<i>Les ordures ménagères sont incinérées au centre de valorisation énergétique (CVE) de Pithiviers. Départ des bennes de collecte à Pithiviers.</i>
2009	<i>Collecte des DEEE, collecte des emballages et papiers dans le bac jaune</i>
2010	<i>Réhabilitation des déchetteries de Neuville aux Bois (1<sup>er</sup> trimestre) et Patay (4<sup>e</sup> trimestre).</i>
2011	<i>Réhabilitation des déchetteries d'Artenay (1<sup>er</sup> trimestre) et Orgères en Beauce (4<sup>e</sup> trimestre).</i>
2014	<i>En déchetterie : Dastri, ECO DDS, Eco-Mobilier.</i>
2015	<i>Le SIRTOMRA lauréat de l'appel à projet « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte » (TEPCV).</i>
2016	<i>Prêt de Totem de tri pour les manifestations</i>
2018	<i>Adhésion à un groupement d'Autorités Concédantes pour l'exploitation et la modernisation du Centre de tri à Saran dans le cadre de l'Extension des Consignes de Tri prévue au 01/01/2022.</i>
2020	<i>Nouveau marché de collecte et réorganisation des tournées Conteneurisation de la collecte des OM sur tout le territoire. Mise en service d'une centrale photovoltaïque à Sougy.</i>
<b>2021</b>	<i>Lauréat de l'appel à projet sur l'extension des consignes de tri ; nouveau guide du tri. Fermeture du centre de tri de Pithiviers au 31.12.2021</i>
<b>2022</b>	<i>Extension des consignes de tri (ECT) Ouverture de la Végétrie (avril) sur l'ancien quai de transfert de Sougy</i>
<b>2023</b>	<b><i>Agrandissement de la déchetterie de Neuville aux bois, création d'une plateforme végétaux</i></b>

## Représentants de la collectivité

### Comité syndical

Les communautés de communes sont représentées par un nombre de délégués équivalant à deux titulaires et deux suppléants par commune membre (voir liste au dos du rapport).

Le comité syndical règle par ses délibérations notamment :

- Le vote du budget,
- L'institution et la fixation du produit de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères demandé aux communautés de communes membres,
- L'approbation du compte administratif,
- Les dispositions à caractère budgétaire prises par le syndicat,
- Les décisions relatives aux modifications des conditions initiales de composition, de fonctionnement et de durée du syndicat,
- L'adhésion du syndicat à un établissement public,
- La délégation de la gestion d'un service public.

### Bureau syndical

Le comité syndical élit en son sein le bureau, le président et quatre vice-présidents.

CCF	Président	M. RICHARD Jean-Louis	Neuville aux bois
CCCB	Vice-Président(e)s	M. LACHAUME Jean-Paul	Santilly
CCCB		M. RINGWALD Serge	Orgères en Beauce
CCBL		M. PELLETIER Claude	Chevilly
CCBL		Mme GUERIN Sandrine	Bucy le Roi
CCBL	Membres	Mme MATTIA-TALBOT Myriam	Artenay
CCF		Mme BEAUD'HUY Nicole	St-Lyé-la-Forêt
CCBL		M. CORMIER Michaël	Bricy
CCF		M. TRIFFAULT Jean-Paul	St-Lyé-la-Forêt
CCBL		M. SAVOURE-LEJEUNE Martial	Cercottes
CCF		Mme MAROIS Isabelle	Bougy lez Neuville
CCF		Mme VINCENOT Béatrice	Bougy lez Neuville
CCCB		M. BOURGEVIN Thierry	Orgères en Beauce

### Délégués à Beauce Gâtinais Valorisation (BGV)

BGV est le syndicat de traitement auquel le SIRTOMRA a délégué sa compétence traitement (valorisation/élimination des ordures ménagères et tri de la collecte sélective)

CCF	M. RICHARD Jean-Louis	Neuville aux bois
CCCB	M. LACHAUME Jean-Paul	Santilly
CCBL	Mme GUERIN Sandrine	Bucy le Roi
CCCB	M. RINGWALD Serge	Orgères en Beauce
CCF	M. MAROIS Didier	Neuville aux bois
CCF	M. VINCENOT Béatrice	Bougy lez Neuville
CCBL	Mme AUVRAY Virginie	Patay
CCBL	M. SAVOURE-LEJEUNE Martial	Cercottes
CCBL	M. PELLETIER Claude	Chevilly

### *Personnel du SIRTOMRA*

Mme Aurélie CHEVALLIER, Responsable administratif et comptabilité

Mme Marion THIERRY, Responsable communication et déchets

M. Sylvain TAVERNIER, Agent technique



## Compétences exercées par la collectivité

Le SIRTOMRA assure, via des marchés publics de services passés avec des entreprises privées:

- La collecte des ordures ménagères en porte à porte,
- La collecte des emballages recyclables (hors verre) et des journaux en porte à porte,
- La collecte du verre en apport volontaire,
- La collecte des TLC (textiles, linge et chaussures) en apport volontaire,
- La gestion des déchetteries et de la végétrie.

### Répartition des compétences

	OM	Emballages recyclables + JRM	Verre	Déchets apportés en déchetteries et végétrie	Déchets dangereux	Encombrants
Mode d'organisation	PàP	PàP	AV	Déchetteries	Déchetteries	PàP
Collecte						
Transfert						
Traitement						

Opération assurée par le SIRTOMRA  
 Opération assurée par BGV  
 Opération assurée par d'autres collectivités (Communes ou Communautés de Communes)



Camion de collecte en porte à porte



Apport Volontaire textiles



Déchetterie



Apport Volontaire du verre

## ORGANISATION DU SERVICE

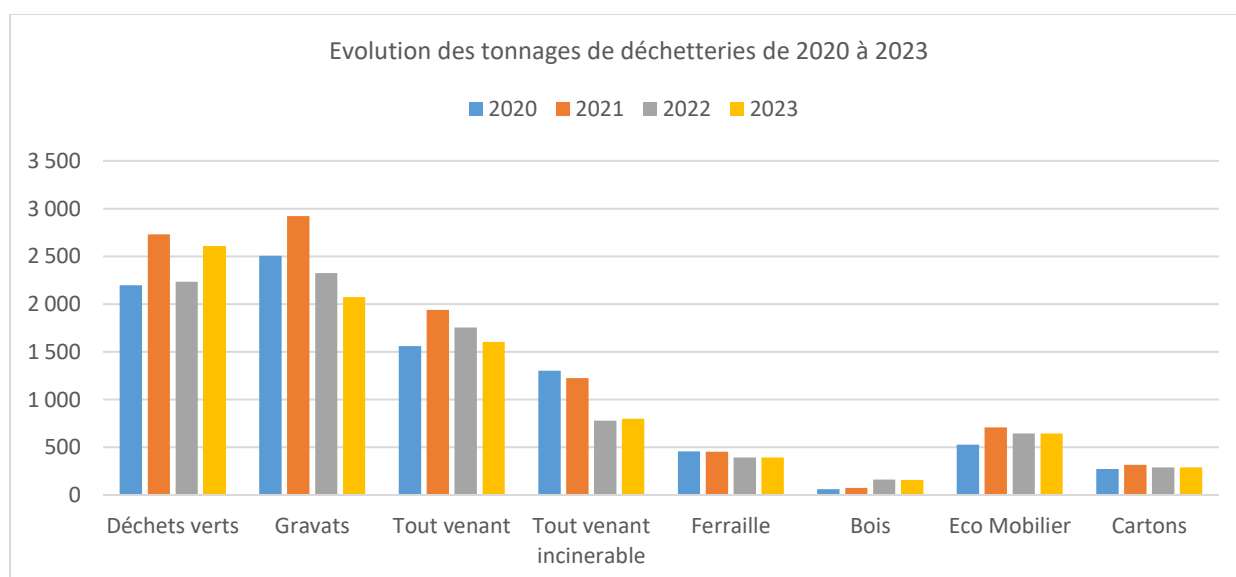
### Caractéristiques des collectes

Collecte en porte à porte (PàP)	Prestataire	Fréquence de collecte	Contenant	% population desservie
OMR	Véolia Soccoim	C1	Bac à la norme	100 %
Collecte sélective emballages + JRM	Véolia Soccoim	C1	Bac gris / couvercle jaune	100 %
Collecte en apport volontaire (AV)	Prestataire	Fréquence de collecte	Contenant	Densité de dotation
Collecte sélective verre	Véolia Soccoim	Fonction du taux de remplissage	83 Colonnes	1 colonne / 343 habitants
Collecte du textile	Divers prestataires	Fonction du taux de remplissage	20 Colonnes	1 colonne / 1425 habitants

### Caractéristiques du réseau de déchetteries et végétrie

Nombre de déchetteries	4
Nombre de végétrie	1
Tonnage global entrant (tonnes)	9 179
Maitrise d'ouvrage « bas de quai » & « haut quai »	SIRTOMRA
Mode d'exploitation « bas de quai » & « haut quai »	Prestataire Veolia Environnement
Jours d'ouverture	2 à 4 jours/semaine
Nombre de visites 2023	60 965 (60 056 particuliers + 909 professionnels)
Accueil déchets dangereux des ménages	oui
Accès professionnels	oui

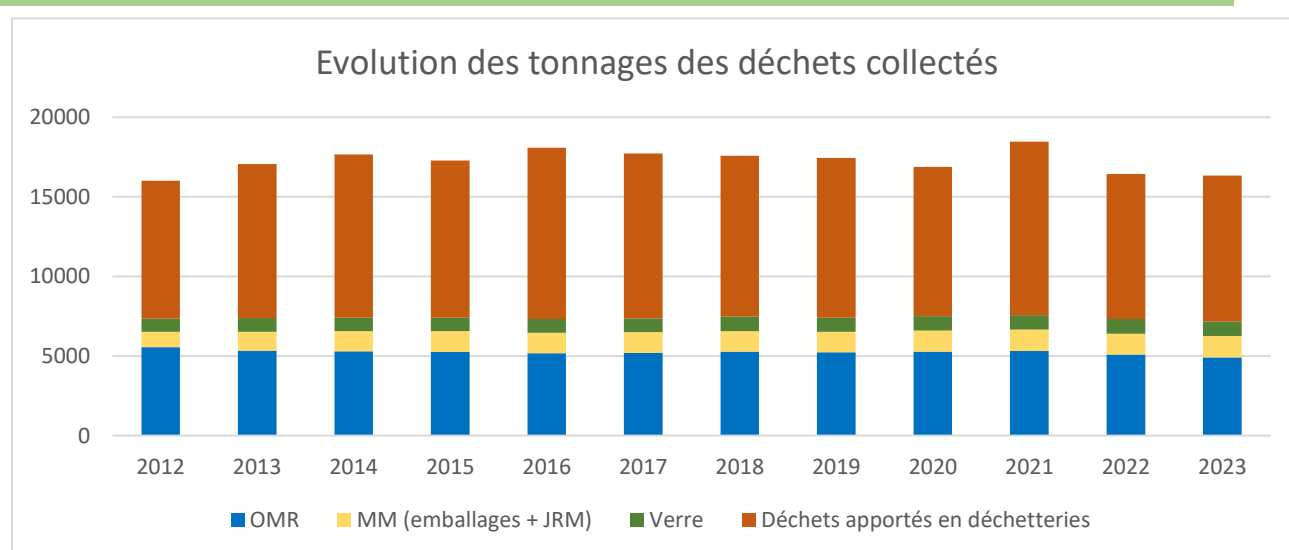
### Evolution des tonnages des principaux flux



## Tonnages des différents flux collectés

Tonnages de déchets collectés	2023		2022		2021		2020	
	Tonnage	Kg/hab.	Tonnage	Kg/hab.	Tonnage	Kg/hab.	Tonnage	Kg/hab.
OMR	4922	173	5096	179	5323	188	5271	188
MM (emballages + JRM)	1332	47	1312	46	1330	47	1339	48
Verre	909	32	911	32	908	32	897	32
Déchets apportés en déchetteries	9179	322	9123	320	10901	385	9370	334
<b>TOTAL</b>	<b>16342</b>	<b>574</b>	<b>16442</b>	<b>577</b>	<b>18462</b>	<b>653</b>	<b>16877</b>	<b>601</b>

## Evolution des tonnages des déchets collectés



Comparaison avec les collectivités de mêmes milieu et dispositif.

Kg/hab/an	OMR	EJRM	Verre	Déchetterie	Total
Moyenne des Collectivités*	212	55	36	302	581
SIRTOMRA	173	47	32	322	574
Ecart	-39	-8	-4	+20	-7

\*données ADEME CITEO 2021



### **OMR**

Le tonnage par habitant constitue un bon résultat qui peut encore être amélioré.



### **EJRM**

Même si l'effet ECT est au rendez-vous les résultats peuvent encore s'améliorer.



### **VERRE**

Les résultats restent stables au-dessus de la moyenne de la strate.



### **DECHETTERIE**

Le tonnage par habitant reste élevé par rapport aux chiffres nationaux.



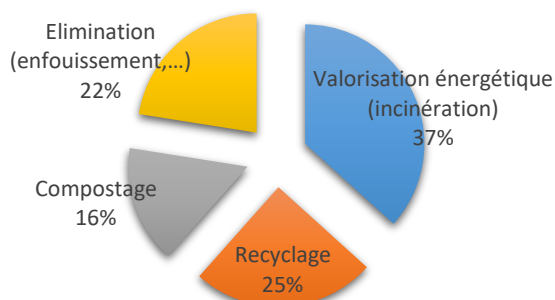
## Flux des déchets / Mode de traitement

Types de déchets	Modalités de collecte	Tonnages collectés	Kg/hab	DESTINATION (EXUTOIRE)	MODE DE TRAITEMENT
OMR	PàP	4 922	172.76	BGV - Pithiviers	Incinération
Verre	AV	909	31.90	VEOLIA - Chaingy	Recyclage
Emballages+Journaux	PàP et AV	1 332	46.76	Trisalid Saran	Recyclage
Déchets verts	Déchetteries	2 603	91.35	VEOLIA - Dadonville, St-Péravy la Colombe, Mézière lez Cléry	Compostage
Gravats	Déchetteries	2 072	72.72	Crambes, Véolia - Dadonville, Mézière lez Cléry	CET III de Dadonville/enfouissement
Tout venant	Déchetteries	1 605	56.33	VEOLIA - Bucy St-Liphard	Enfouissement ou tri
Tout venant incinérable	Déchetteries	798	28.02	BGV - Pithiviers	Incinération
Ferraille	Déchetteries	384	13.49	VEOLIA - Chaingy	Recyclage
Bois	Déchetteries	317	11.12	VEOLIA - Chaingy	Recyclage
Eco Mobilier	Déchetteries	644	22.60	VEOLIA - Chaingy	Recyclage
Cartons	Déchetteries	276	9.69	BGV - Pithiviers	Recyclage
Cartouches d'encre	Déchetteries	0.42	0.04	COLLECTOR	Recyclage/incinération
Dosettes Nespresso	Bacs jaunes	-	-	TRISALID	Recyclage
Lampes, néons, tubes	Déchetteries	1.53	0.05	RECYLUM	Recyclage
Piles	Déchetteries	2.69	0.07	COREPILES	Recyclage
Huiles de vidange	Déchetteries	19.53	0.69	SEVIA - Chaingy	Recyclage
Huiles de cuisine	Déchetteries	1.77	0.06	QUATRA	Recyclage
Batteries	Déchetteries	1.26	0.10	VEOLIA	Recyclage
DEEE	Déchetteries	282	9.89	OCAD3E - Repreneurs agréés Ecologic	Recyclage
TLC (textiles)	AV	124	4.34	REFASHION	Réutilisation, recyclage
Autres DDM	Déchetteries	47	1.66	MARTIN ENVIRONNEMENT, TRIADIS	Incinération
<b>TOTAL</b>		<b>16 342</b>	<b>574</b>		

## Modes de valorisation

**342 tonnes de la collecte sélective passées sur le tapis de tri étant des « refus » ont finalement été incinérées**

Mode de traitement	Tonnage (t)	Tonnage /hab	Pourcentage
Valorisation énergétique (incinération)	6 110	214	37.39%
Recyclage	3 952	139	24.19%
Compostage	2 603	91	15.93%
Elimination (enfouissement,...)	3 677	129	22.50%

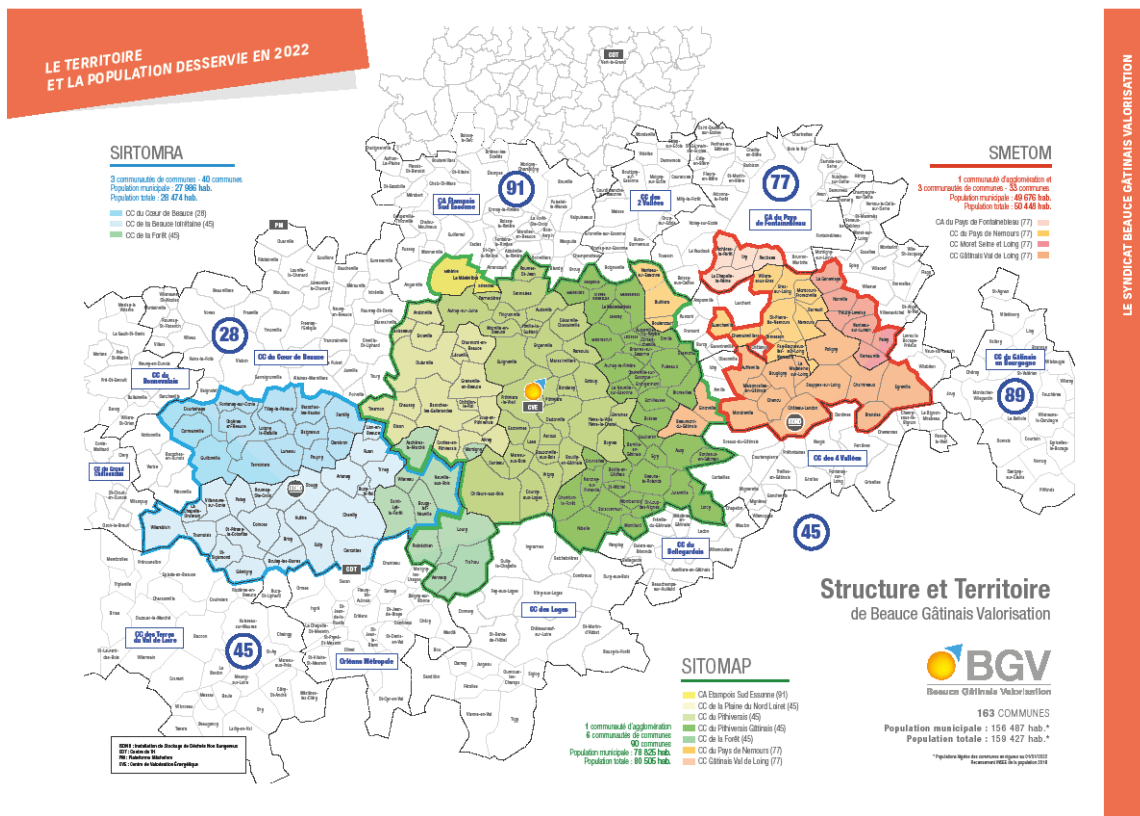


**100 % des déchets collectés en porte à porte et points d'apports volontaires sont valorisés.**

59.94 % des déchets apportés en déchetteries sont valorisés.

**Le taux global de valorisation est de 77.50 %**  
contre 75.19 % en 2022.

## Installations de traitement et localisation du syndicat de traitement



**Le syndicat de traitement Beauce Gâtinais Valorisation (BGV)** regroupe le territoire des trois syndicats de collecte : SMETOM, SITOMAP et SIRTOMRA. Installé à Pithiviers, il s'est doté d'un outil de traitement appelé BEGEVAL qui incinère les ordures ménagères résiduelles (OMR) et le tout-venant incinérable des déchetteries.



**Le centre de valorisation matière Trisalid**, situé à Saran, trie les emballages et papiers de 7 syndicats qui y sont regroupés.



## Erreurs de tri « Refus de tri de la collecte sélective »

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009, douze caractérisations minimums sont faites chaque année sur les emballages ménagers livrés au centre de tri.

### Méthode de caractérisation

Un échantillon d'au moins 40 kilogrammes de déchets de la collecte sélective livrée par le SIRTOMRA est prélevé dès l'arrivée de la benne de collecte au centre de tri, puis trié par type de matériau. Chacun est pesé afin de déterminer sa proportion dans l'échantillon.

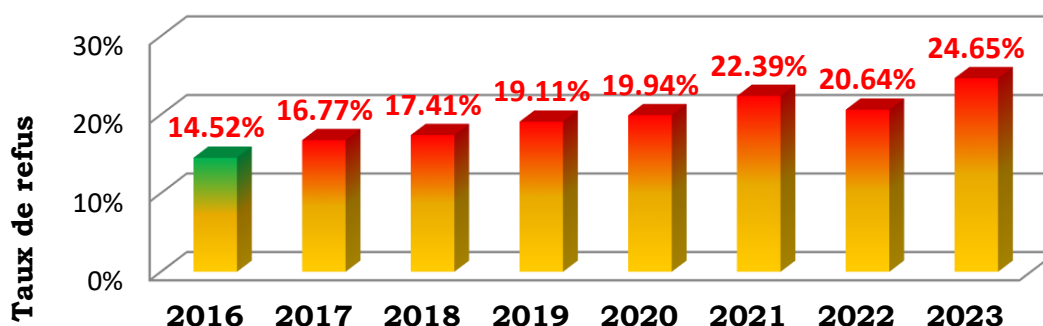
Ces valeurs sont appliquées mensuellement aux tonnages apportés afin de répartir équitablement les matériaux revendus entre les syndicats de collecte apporteurs au centre de tri.

Les erreurs de tri, séparées et quantifiées, constituent le **refus de tri**, exprimé en pourcentage du poids total collecté.

A noter que le refus de tri « compte double » (facturé une fois au tri et une fois à l'incinération).

En 2023, les refus de tri sont de 342 tonnes ce qui représente une dépense supplémentaire de 12 218.90 euros.

### Evolution du taux refus multimatériaux 2016-2023



Depuis 2017 la qualité du tri continue de se dégrader et suit la tendance générale du centre de tri. **Il faut retrouver le bon geste du tri** pour atteindre l'objectif du taux refus fixé par CITEO soit 15% pour les territoires semi-ruraux à ruraux qui correspondent au notre.



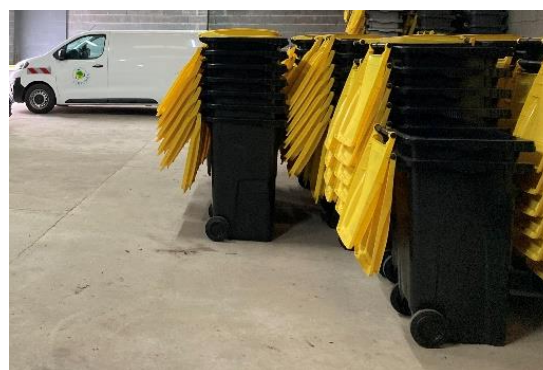
## COUT DU SERVICE

### Principales prestations rémunérées à des entreprises

Nature de prestation	Nom de l'entreprise	Type et durée du contrat	Échéance	Montant annuel (K€ HT)	Evolution 2023/2022
<b>Collecte en porte à porte OM et multi matériaux</b>	Véolia propreté	MP 5 + 2 ans	31/03/2025 à 2027	912.44	4.93%
<b>Collecte et transfert verre (Chaingy)</b>	Véolia propreté	MP 5 + 2 ans	31/03/2025 à 2027	53.41	7.26%
<b>Exploitation déchetteries</b>	Véolia propreté	MP 5 + 2 ans	28/02/2022 à 2024	828.13	3.37%
<b>Collecte et traitement DMS</b>	Triadis, BS Environnement	Contrat 1 an	31/12/2023	17.70	13.51%
<b>TOTAL</b>				1 811.68	4.35%
<b>Entretien et analyses quai de transfert de Sougy</b>	Seror, Eurofins, Pescheteau Paysages	Contrat 1 an	31/12/2023	5.08	Montant remboursé par BGV

### Principaux investissements réalisés par le SIRTOMRA

Nature de prestation	Nom de l'entreprise	Montant annuel (K€ HT)
<b>Artenay travaux de purges et renforcement du mur</b>	Axiroute	20.00
<b>Patay rampe en enrobé</b>	Axiroute	3.750
<b>Neuville aux Bois extension de la déchetterie</b>		410.183
<b>CS achats de bacs roulants</b>	Sulo	24.733
<b>TOTAL</b>		<b>458.666</b>



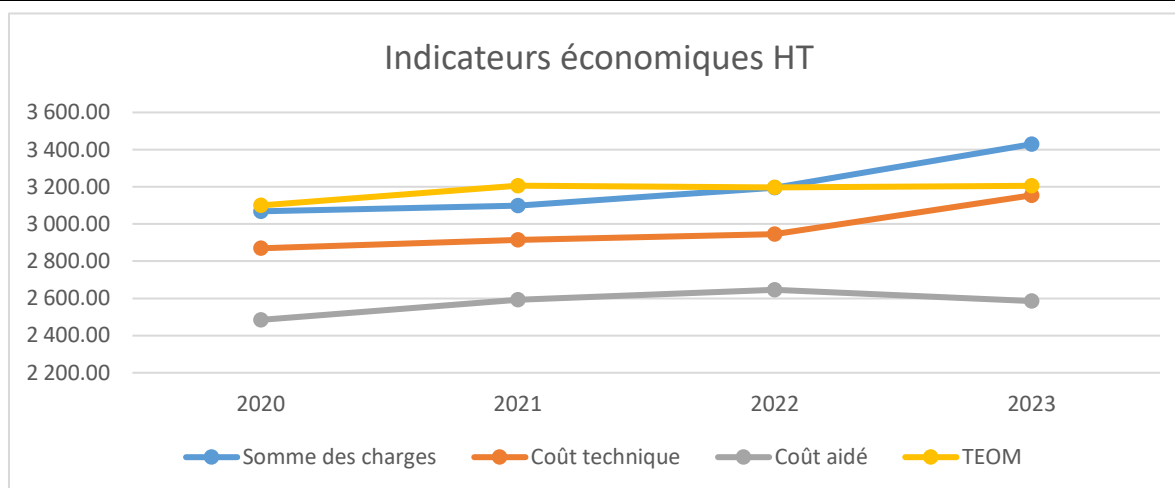
### Participation au syndicat de traitement (BGV)

Participation 2023	Reversement du trop-versé 2023	Charge 2023
K€ HT	K€ HT	K€ HT
1 851.724	213.432	1 638.292

## Indicateurs économiques

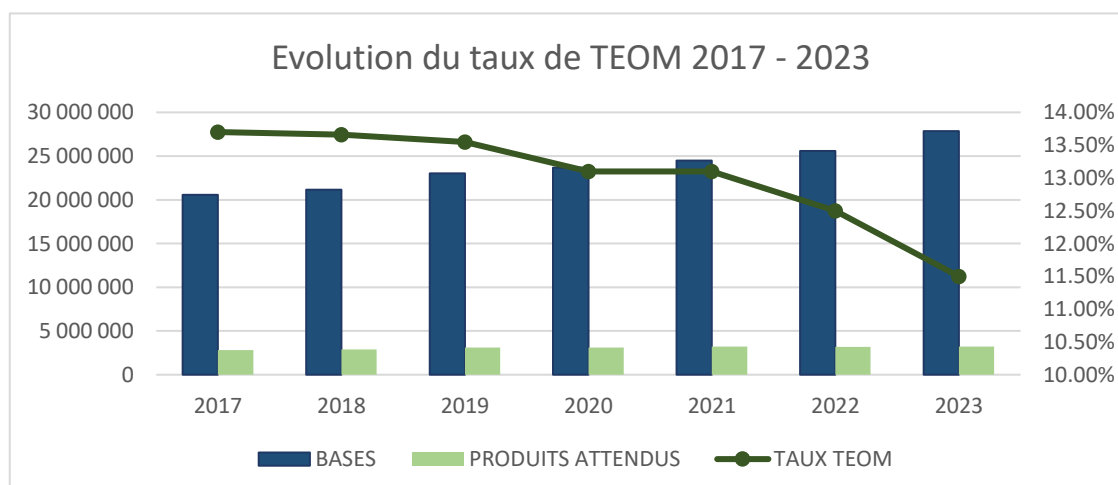
Indicateurs économiques du SIRTOMRA	2023		2022		2021				
	K€ / HT	€/hab	K€ / HT	€/hab	K€ / HT	€/hab			
Somme des charges	3 429.09 €	120.36 €	3 194.89€	112.21€	3 098.17€	109.52 €			
Recettes industrielles	-	274.82 €	249.00€	8.75€	-	184.44€	6.52€		
Coût technique	=	3 154.27 €	110.71 €	=	2 945.88€	103.46€	=	2 913.73€	103.00 €
Soutiens	-	568.76 €	19.96 €	-	299.66€	10.52€	-	321.94€	11.38€
Coût partagé	=	2 585.51 €	90.75 €	=	2646.23€	92.94€	=	2 591.79€	91.62€
Subventions	-	- €	- €	-	0.00	0.00	-	0.00	0.00
Coût aidé	=	2 585.51 €	90.75 €	=	2 646.23€	92.94€	=	2 591.79€	91.62€

TEOM	3 205.46 €	112.51 €	3197.24€	112.29€	3 206.17€	113.34 €
------	------------	----------	----------	---------	-----------	----------



## Evolution du coût de la TEOM

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
<b>BASES</b>	20 580 001	21 156 150	23 034 719	23 680 892	24 474 557	25 577 930	27 873 531
<b>PRODUITS ATTENDUS</b>	2 809 393	2 890 000	3 121 176	3 100 000	3 206 167	3 197 241	3 205 456
<b>TAUX TEOM</b>	13.70%	13.66%	13.55%	13.10%	13.10%	12.50%	11.50%
<b>COÛT PAR HABITANT</b>	103.71	104.04	111.57	110.36	113.34	112.29	112.51





## COMMUNICATION

### Le jeune public

Des animations sur les thèmes du tri, du compostage, du papier recyclé et de la réduction des déchets ont eu lieu dans différents établissements scolaires du territoire :

- 1167 enfants de la maternelle au CM2 ont été sensibilisés : Neuville aux Bois, Gidy, Artenay, Cercottes, St Péray la Colombe, Villereau, Terminiers, Orgères en Beauce et Sougy.
- A la demande de la Mairie d'Artenay, 175 enfants ont été sensibilisés au tri des déchets au sein de leur restaurant scolaire sur le temps de la pause méridienne.



### Nombre d'enfants sensibilisés depuis 2019

2019	2020	2021	2022	2023
493	586	396	397	1342

### Le grand public

A la demande de la Mairie de Patay, une réunion publique sur le tri a été organisée pour les habitants. Une formation compostage a été organisée à la demande de la Mairie de Cercottes pour les Elus et son personnel communal. Un stand sur le tri et la réduction des déchets a été mis en place dans le cadre des Estivales de Neuville aux Bois. Nous avons également participé à l'animation de Pâques organisé par le comité des fêtes de Neuville aux Bois en proposant des jeux sur le tri des déchets.



Depuis 2020 les camions bennes sont dotés d'un support qui permet d'afficher une communication sur leur flanc.



### Les visites de l'UTOM

Les visites se déroulent à l'usine d'incinération et au centre de tri Trisalid de Saran. Quatre visites ont eu lieu pour : les élèves de l'école de Bricy et de Gidy. A l'initiative de la Mairie de Tournois une visite a été organisée pour les élus et des habitants de la commune. L'association du temps libre de Sougy s'est également déplacée pour une visite.



### Les visites de la déchetterie

L'école maternelle publique de Neuville aux bois a souhaité venir visiter la déchetterie de sa commune pour sensibiliser les enfants au tri.

### Prêt de matériel

- Les totems de tri et les portes sacs ont été prêtés gratuitement lors des événements suivants :
  - Compétition de tir à l'arc, de volley ball, de basket à Neuville aux Bois
  - Festivals de Neuville aux Bois et Artenay
  - Kermesses de l'école St Joseph de Neuville aux Bois, d'Artenay et de l'école d'Orgères en Beauce
  - Les événements des comités des fêtes de Neuville aux Bois, Santilly, Bricy et Gidy
  - La piscine Aquanova de la CCF pendant toute la saison d'été
  - La fête de l'agriculture du syndicat des jeunes agriculteurs d'Eure et Loir



### Site internet [www.sirtomra.fr](http://www.sirtomra.fr)

Depuis 2015 le Sirtomra s'est doté d'un nouveau site internet plus moderne et accessible pour les usagers. Au fil des années de plus en plus de visites sont enregistrées, 19200 pour 2023. Mis à jour en temps réel il permet de transmettre rapidement des informations sur les déchetteries, la collecte ou les consignes de tri.



## MESURES DE PREVENTION

Les collectivités et établissements publics en charge de la collecte et/ou du traitement des déchets ménagers doivent prendre des mesures pour prévenir les risques des opérations d'élimination des déchets ménagers sur la santé de l'homme et sur l'environnement. Il est aussi de leur devoir de prévenir la production des déchets : prévention quantitative et qualitative.

### Mesures de prévention / risques sur la santé

- Collecte des DASRI (piquants/coupants) dans les quatre déchetteries avec la filière DASTRI.
- Collecte des déchets dangereux spécifiques par la filière ECO-DDS
- Aménagement avec les communes, des circuits de collecte pour améliorer la sécurité des ripeurs et respecter la recommandation de la CRAM et le code du travail.
- Le CVE de Pithiviers incinère (entre autres) les ordures ménagères du SIRTOMRA. Il respecte très largement les normes européennes d'émissions (rejets gazeux, liquides et solides). Les eaux industrielles sont en circuit fermé. La chaleur produite est valorisée par co-génération (vente de vapeur et d'électricité).

Les autres mesures de prévention du syndicat de traitement figurent au rapport annuel de BGV.

### Mesures de réduction des déchets (quantité et nocivité)

- Animations en milieu scolaire, atelier de fabrication de papier recyclé, et le compostage.
- Animations de promotion de la réduction des déchets à la source.

- Depuis 2008, une subvention est versée aux particuliers à l'achat de composteurs pour favoriser le traitement à domicile des biodéchets et réduire ainsi les quantités de déchets à collecter et incinérer.

- **77 subventions versées en 2023,**

- Signature d'une convention avec Eco-TLC et d'un contrat avec le Relais pour la collecte des textiles, linge et chaussures.
- Signature d'un contrat avec Eco-Mobilier pour la collecte des éléments d'ameublement.
- Création d'un Roll-Up les 3R : Recycler, Réutiliser, Réduire
- Diverses actions de sensibilisation des usagers à la collecte sélective.
- Bennes de collecte loguées :

**Trier c'est préserver**



**Jeter c'est gâcher**



## TABLEAU DE BORD DE SYNTHÈSE

### Caractéristiques du syndicat de collecte

- **Nom** : SIRTOMRA (**S**yndicat **I**ntercommunal mixte de **R**amassage et **T**raitement des **O**rdures **M**énagères de la **R**égion d'**A**rtenay)
- **Compétences** : Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés. Le traitement est délégué à BGV.
- **Nombre de communes** : 40 (appartenant à 3 communautés de communes)
- **Population desservie** : 28 490 habitants (INSEE 2020)

### Indicateurs techniques sur les opérations de collecte

Mode de gestion du service de collecte	Prestation		
Fréquence totale des collectes par semaine	1		
	2023	évolution/2022	
Tonnage total de déchets collectés (PAP+AV + déchetteries)	16342	-0.61%	😊
Ratio par habitant de déchets collectés (Kg/hab.)	574	-0.66%	😊
Ratio par habitant d'ordures ménagères résiduelles collectés kg/hab	173	-3.49%	😊
Ratio par habitant d'emballages et journaux collectés (hors verre)	45	+0.69%	😞
Taux de refus	24.65%	+4.01	😡
Nombre d'habitants par déchetterie	7123	+0.06%	
Nombre d'habitants par végétrie	17008		
Ratio par habitant de déchets apportés en déchetterie kg/hab	322	+0.56%	😊
Part des déchets collectés dirigés vers une filière de valorisation	77.49	+2.31	😊
Mode principal de traitement des déchets ménagers	Incinération		

### Indicateurs économiques

Indicateurs économiques du SIRTOMRA	2023		2022		2021	
	K€ / HT	€/hab	K€ / HT	€/hab	K€ / HT	€/hab
Somme des charges	3 429.09 €	120.36 €	3 194.89€	112.21€	3 098.17€	109.52€
Recettes industrielles	- 274.82 €	9.65 €	- 249.00€	8.75€	- 184.44€	6.52€
Coût technique	= 3 154.27 €	110.71 €	= 2 945.88€	103.46€	= 2 913.73€	103.00€
Soutiens	- 568.76 €	19.96 €	- 299.66€	10.52€	- 321.94€	11.38€
Coût partagé	= 2 585.51 €	90.75 €	= 2646.23€	92.94€	= 2 591.79€	91.62€
Subventions	-	- €	- 0.00	0.00	- 0.00	0.00
Coût aidé	= 2 585.51 €	90.75 €	= 2 646.23€	92.94€	= 2 591.79€	91.62€
TEOM	3 205.46 €	112.51 €	3197.24€	112.29€	3 206.17€	113.34€

## LEXIQUE

AV	Apport Volontaire
C2; C1; C0,5	Traduit la fréquence de collecte : C2 = 2 fois par semaine, C1 = une fois par semaine, C0,5 = une fois par quinzaine,
CCBL	Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine
CCCB	Communauté de Communes Cœur de Beauce
CCF	Communauté de Communes de la Forêt
CD	Conseil Départemental
CS	Collecte Sélective
CVE	Centre de Valorisation Energétique (usine d'incinération avec valorisation énergétique - électricité ou vapeur)
CVM	Centre de Valorisation Matière (centre de tri des déchets recyclables)
DASRI	Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux
DDM	Déchets Dangereux des Ménages
DMS	Déchets Ménagers Spéciaux
DEA	Déchets d'Eléments d'Ameublement
DEEE	Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques
EE	Eco-Emballages
EF	Eco-Folio
EJRM	Emballages Journaux Revues Magazines
JRM	Journaux, Revues, Magazines
MM	Multi Matériaux (collecte des emballages recyclables hors verre et des journaux, papiers dans le même bac)
MP	Marché Public
OCAD3E	Organisme Chargé de l'Organisation de la Collecte des DEEE
OM	Ordures Ménagères
OMR	Ordures Ménagères Résiduelles
PAP	Porte à Porte
TEOM	Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères
TEPCV	Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte





Installation dans un dépôt spacieux



Distribution de compost



Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine				
Communes	Titulaires		Suppléants	
Artenay	Mme MATTIA TALBOT	Mme CHARON	M. GUDIN	M. JACQUET
Boulay les Barres	M. GUILLON	M. GASNIER	Mme LASSAUCE	Mme SIMON
Bricy	M. CORMIER	M. COVERNALE	M. BALAH	Mme VOSSOT
Bucy le Roi	M. GREFFIN	Mme GUERIN	M. FERREIRA	Mme DUBEDAT
Cercottes	M. SAVOURE-LEJEUNE	M. EDRU	M. BISSERIER	Mme DARVOY PEROT
Chevilly	M. PELLETIER	M. LORGET	M. BAZILLE	Mme GAUTHIER
Coinces	Mme DUPONT-FAGUET	Mme MASSON	M. LORY	Mme BEPOIX
Gemigny	M. CAILLARD	M. PINSARD	M. CAILLARD	M. BRUNEAU
Gidy	M. BOURGEOIS	M. BERLA	M. DUPRE	Mme FRIQUET
Huêtre	M. PERDEREAU	M. BLISZEZ	M. BRACQUEMOND	Mme GUEDON
La Chapelle Onzerain	M. GASNIER	M. RICHER	Mme CHASSINE	Mme LE GALL
Lion en Beauce	M. MOREAU	Mme FAUCHET	M. BAILLON	F. FAUTREZ
Patay	Mme AUVRAY	M. GUISET	Mme GRAND-CLEMENT	Mme GRAUX
Rouvray Sainte Croix	M. SMEKENS	M. MULE	Mme ALVES	Mme BEUCHERIE
Ruan	M. DURAND	Mme AUDINEL	M. ELOI	M MOREAU
St Pérvy la Colombe	M. BARRAULT	M. GIRARD	M. DOUSSET	M. MASSON
Saint Sigismond	M. SEVIN	Mme BOISSIERE	M. PELLE	M. PERINEAU
Sougy	M. SEVIN	Mme BONHOMMET	M. BIGOT	M. GAUTRON
Tournoisis	M. DEBREE	Mme CHEVALIER	M. LEVESQUE	M. PRADES
Trinay	M. CATHERINE DIT CARRIOT	M. PECHEUX	M. DIAS	M. BENAULT
Villamblain	M. BANNERY	M. DELMOTTE	M. CLAVEAU	
Villeneuve sur Conie	Mme CISSE	M. THOMAIN	M. GUERIN	M. MERCIER
Communauté de Communes Cœur de Beauce				
Communes	Titulaires		Suppléants	
Baigneaux	Mme DESCAUSES	M. LELEUX	M. DOISNEAU	M. LE METTE
Bazoches les Hautes	M. PHILIPPEAU	M. FOUQUIAU	M. BAUDRON	M. DOLLEANS
Cormainville	M. SICOT	Mme PICHON	Mme MOREAU	M. SAUVESTRE
Courbehaye	Mme DAUVERGNE	M. LEVEILLARD	M. PONSARD	Mme DUFEIL
Dambron	M. MOREAU	Mme PASQUET	M. VIERJON	M. LESAGE
Fontenay sur Conie	M. ALLAIS	M. THIERRY	M. LANDEAU	M. DAUBIN
Guillonville	M. POUILLAIN	M. LE CAPITAINE	Mme MONTAROU MOREAU	M. LEPOUL
Loigny la Bataille	M. ROGER	M. HUDEBINE	Mme BROUSSEAU	M. PESCHETEAU
Lumeau	M. BRACQUEMOND	M. CHENU	M. LE CALLONEC	M. BEAUSERGENT
Orgères en Beauce	M. RINGWALD	M. BOURGEVIN	M. BOURGEOIS	Mme BIGOT
Poupry	Mme SANTOS AFONSO	M. COCULET	Mme PY	M. HARDY
Santilly	M. LACHAUME	M. GASNIER	M. PICARD	Mme VILLEAU
Terminiers	M. PERDEREAU	M. HALLOUIN	M. LEYSSENS	Mme HARDY
Tillay le Péneux	Mme SEVESTRE	Mme LE LOUARN	M. LAMBERT	M. BRULE
Communauté de Communes de la Forêt				
Communes	Titulaires		Suppléants	
Bougy lez Neuville	Mme MAROIS	Mme VINCENOT	M. DUFOUR	M. BEAUVALET
Neuville aux Bois	M. RICHARD	M. MAROIS	Mme VAPPEREAU	M. MACE
Saint Lyé la Forêt	Mme BEAUD'HUY	M. TRIFFAULT	Mme AMMELOOT	M. PRE
Villereau	M. BRIE	M. TOMA	M. CAMUS	M. CALZADA